

Entreprendre dans les activités du bâtiment, comment s'assurer : RC entreprise du bâtiment



Publics

- Chargés de clientèle Professionnel et Entreprise, et Responsable d'agence dans le cadre de l'habilitation



Assurances



Durée : 1 journée



Objectifs de la formation

- Une responsabilité Obligatoire la RC Décennale associée aux responsabilités nécessaires.
- Situer son métier par rapport aux règles et conséquences de l'acte de construire.



Pré-requis

- Contrat MULTI-PRO
- Connaître le Marché des Pro.



Éléments du programme

LES COMPLEMENTARITES DES RC EN COURS, ET APRES TRAVAUX.

**LE CADRE LEGAL DE LA GARANTIE R.C.DECENNALE
(loi spinetta et ordonnance du 08.06.2005.)**

LA GARANTIE DOMMAGE EN COURS DE CHANTIER.